

Economie | Croissance économique : la région se la joue "premium"



C'est un partenariat qui, sur le papier, sonne comme un coup de boost. Ce jeudi, la région Nouvelle Aquitaine, la CCI et l'ADI (Agence de Développement et d'Innovation) régionales ont annoncé le lancement d'un nouveau programme destiné aux entreprises "stratégiques/à potentiel" économique. Baptisé "croissance premium" et destiné en particulier aux PME des secteurs de l'industrie, il vient renforcer le volet déjà conséquent des initiatives régionales en faveur de la compétitivité des start-ups locales. "Croissance Premium" veut accompagner 500 entreprises en 2018.

Selon des données publiées par l'Insee en janvier dernier, malgré un ralentissement périodique de l'emploi salarié marchand non agricole en Nouvelle Aquitaine au troisième trimestre 2017 (+0,2%), la croissance de l'emploi régional est toujours présente : +1,8% sur un an dans la région, contre +1,6% au niveau national. Placée au quatrième rang des régions en termes de compétitivité (derrière Pays de la Loire, Bretagne et Occitanie), son emploi industriel enregistre une petite baisse (-0,1%) avec des disparités notables, comme dans le reste du pays. En 2016, le secteur de l'industrie représentait 5,3% de la part économique régionale, et les services dominaient largement la répartition totale (63,7%). C'est sans doute pour cette raison que le nouveau programme "Croissance Premium" présenté ce jeudi par la région Nouvelle Aquitaine, la CCI et l'ADI régionales se destine majoritairement aux PME des secteurs de l'industrie "et des services à l'industrie", histoire de laisser un peu la porte entrouverte.

Il fait partie d'une stratégie globale entamée par le Schéma Régional de Développement Économique voté en décembre 2016 et dans lequel est préconisé "l'optimisation de l'intervention des structures d'appui aux entreprises". Si Unitec s'est dernièrement illustré en tant qu'opérateur désigné pour la mise en place d'un parcours d'accélération pour les start-ups "à fort potentiel", son objectif initial n'est sensiblement pas à la même échelle que ce nouvel accompagnement "premium" réparti entre les trois acteurs partenaires. Quand l'un vise dix à quinze start-ups accompagnées pour la première année de mise en place du programme, l'autre souhaite "détecter et accompagner 500 entreprises sur une année dans la mise en oeuvre d'une ou plusieurs démarches à visée stratégique". Les partenaires de l'opération vont d'ailleurs se répartir les tâches : 65 entreprises pour la Région (les plus grosses) sous la houlette d'une dizaine de personnes, 320 entreprises (les plus petites) orientées vers une cinquantaine de "représentants" répartis sur tout le territoire régional pour la CCI, 120 entreprises (majoritairement des Entreprises de Taille Intermédiaire ou ETI) pour l'ADI. À noter que "Croissance Premium" est censé être

complémentaire avec le dispositif "Accélérateurs ETI et PME" lancé en septembre 2017 avec le soutien de Bpifrance, qui vise lui 70 entreprises.

Pour que la théorie du ruissellement fonctionne vraiment

"C'est une démarche normalisée, c'est à dire que toutes les entreprises du territoire sont certaines de profiter de la même démarche", précise Jean-François Clédel, président de la CCI Nouvelle Aquitaine. "On essaie de massifier, de faire en sorte que tous les territoires soient concernés, histoire que la théorie du ruissellement fonctionne vraiment", ajoute Alain Rousset, le Président de la Région Nouvelle Aquitaine. Si sa volonté est en effet de couvrir les 12 départements, l'opération sera, bien entendu, plus ou moins forte en fonction de la typologie économique des territoires concernés : par exemple, c'est 246 entreprises qui seraient entrées dans la phase un pour la région Limousin. C'est là qu'on essaie de vous expliquer en quoi cette opération d'envergure consiste de manière concrète. En tout, 1000 entreprises sont en réalité repérées et sélectionnées pour une première phase s'étalant de décembre dernier jusqu'en décembre 2018 : c'est ce qu'on appelle la "phase d'appui à la réflexion stratégique", dans le but de prioriser des leviers de croissance et de développement. Sur ces 1000 sociétés, 500 participeront à la seconde phase, soit un "parcours d'accompagnement thématique" sur des thèmes comme la stratégie export, l'innovation, la transformation numérique ou le développement commercial de manière plus générale. Ce deuxième volet, le plus important, sera officialisé via une convention d'accompagnement conclue sur un an signée avec l'entreprise, qui bénéficiera alors d'un référent unique (l'un des trois partenaires) auprès duquel il pourra s'appuyer et bénéficier d'un carnet d'adresses plus conséquent.

Mais pour les partenaires de l'opération, le champ "industrie" est très vaste. "Je pense que la filière numérique est concernée, de même que l'agro-alimentaire". L'opération, financée publiquement à hauteur de 1,6 millions d'euros (dont 817 050 euros abondés par la CCI Nouvelle Aquitaine), mise moins sur des résultats en monnaie sonnante et trébuchante que sur une identification plus efficace des entreprises prometteuses installées sur leur territoire, parfois un peu seules dans leur coin. "C'est censé permettre de détecter des entreprises oubliées et avoir un effet de levier pour créer une vraie classe intermédiaire d'entreprises au niveau de la Région, qui accueille surtout des grands groupes ou des petits sous-traitants. C'est important, d'autant que les exigences des donneurs d'ordres augmentent". Aptitude à croître, emprunte laissée sur le territoire, importance de la filière : tels seront les critères sur lesquels les entreprises seront sélectionnées, en plus de leur effectif salarial (quinze personnes minimum, 250 maximum). Au travers de potentielles "rencontres collectives", de méthodes de travail communes, d'une plateforme d'échanges et de partage des données, cette première phase d'accompagnement est censée en appeler d'autres et devrait démarrer d'ici la fin du premier semestre 2018. Quant au volet consacré purement à l'aide financière, l'idée d'un fonds régional d'investissement (sur les 200 millions d'euros envisagés, 120 auraient déjà été collectés en janvier, dont une partie avec l'aide de la Banque Européenne d'Investissement, la BEI), il fait son chemin et devrait être officiellement présenté "dans les trois mois" selon Alain Rousset. Les premiers tickets d'entrée seraient toujours compris entre cinq et quinze millions d'euros par opération.



Romain Bêteille

Crédit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 01/02/2018

[Url de cet article](#)